



Rapport annuel
2018

Eau Potable



Le mot du Président

10 ans après, les effets néfastes de la crise de 2008 se font encore ressentir sur le **contexte économique et social, marqué par de fortes hausses de coûts et de taxes**. Pour le SYDED, l'année 2018 s'est caractérisée, dans l'ensemble, par une relative **stabilité des activités** avec, néanmoins, la préparation et le lancement de nouveaux projets.

Dans le domaine du **Traitement des déchets**, deux faits significatifs sont à retenir :

- La clôture du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage a permis de faire un bilan très positif des trois années, riches en actions menées sur tout le territoire avec divers acteurs et, en particulier, avec le réseau de référents communaux, créé à cette occasion. Les actions déclinées dans ce programme pourront se poursuivre dans les années à venir dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019 / 2025, établi fin 2018 en partenariat avec l'ensemble des collectivités adhérentes.
- La sélection au niveau national du dossier de candidature pour la reconstruction du centre de tri de Catus a débouché sur le lancement des travaux du plus gros projet mené à ce jour par le SYDED, avec une mise en service programmée fin 2019. Dans la perspective d'une hausse sans précédent de la fiscalité environnementale, ce nouvel outil innovant devra nous permettre de limiter la hausse de nos coûts de gestion des déchets, grâce à l'amélioration de nos performances.

Compte tenu de la montée en charge des partenariats extérieurs, une forte progression des tonnages a été enregistrée sur l'année, ce qui préfigure une année 2019 assez tendue pour les centres de tri.

Pour améliorer encore la qualité du tri des usagers, le thème principal de la communication a été consacré aux erreurs de tri les plus nuisibles pour la sécurité et le cadre de travail des agents de tri.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée par la mise en service d'un réseau de chaleur à Capdenac-Gare et la reprise du réseau communal existant à Nuzéjols. En parallèle le travail d'optimisation du fonctionnement et de mise aux normes des réseaux de chaleur existants a été poursuivi, avec notamment les opérations de mise en place des équipements à débit variable et de filtration des rejets de fumées sur les chaufferies concernées.

En même temps, les études pour le projet de Figeac ont bien avancé, avec un objectif de démarrage des travaux début 2020 et une mise en service à l'automne 2021.

Dans l'attente de la réorganisation territoriale à venir suite à la loi NOTRe*, les activités **Eau Potable, Eaux Naturelles et Assainissement** sont stables.

Pour la production d'eau potable, des difficultés ont été à nouveau rencontrées sur la qualité, en lien avec certains épisodes pluvieux. Dans le même temps, un suivi spécifique des baignades très touristiques a été instauré afin de mieux appréhender les épisodes de dégradations estivales. Par ailleurs, les craintes sur les risques liés à l'épandage des boues issues des stations d'épuration perdurent et créent des tensions dans la recherche de débouchés.

Enfin, dans le prolongement de la démarche qualité entreprise depuis plusieurs années, l'ensemble du personnel s'est investi dans un travail minutieux de préparation de l'audit pour la triple certification "Qualité – Environnement – Santé au Travail", début 2019. L'obtention de ce véritable « label » représente une reconnaissance des efforts entrepris dans notre **recherche permanente d'amélioration et de satisfaction des besoins des usagers**.

Gérard MIQUEL



SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAU POTABLE

Avant-propos	12
Contexte	12
Animation du réseau départemental.....	13
Principe.....	13
Étendue de la compétence.....	13
Adhésions	13
Interventions	14
Assistance à projets	15
Principe.....	15
Étendue de la compétence.....	15
Adhésions	15
Interventions	16
Assistance à la gestion du service	18
Principe.....	18
Étendue de la compétence.....	18
Adhésions.....	18
Interventions	19
Mission opérationnelle.....	21
Principe.....	21
Étendue de la compétence.....	21
Adhésions.....	22
Interventions	22
Bilan financier global	23
Commune de Cajarc.....	24
Caractérisation technique du service.....	24
Indicateurs de performance.....	24
Réalizations	24
Projets.....	24
SIAEP de Francoulès	25
Caractérisation technique du service.....	25
Indicateurs de performance.....	25
Réalizations	25
Projets.....	25

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	28
Pour les scolaires	28
Pour le grand public.....	28
Pour des publics ciblés	29
Prévention des risques.....	30
Santé - Sécurité	30
Environnement.....	30

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Département. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même, avec ses propres moyens humains et matériels, la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leur territoire.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
6 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	15 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	126 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
318 communes du Lot + 6 de l'Aveyron	15 réseaux	Adhérents : 31 MOE AMO, 36 DSP GSP, 5 prod°	Adhérents : 7 ANC, 119 AC, 90 Boues	2 réseaux de suivi 23 sites de baignade

179 864 habitants (pop. municipale INSEE 2018).
209 033 habitants (pop. DGF 2017 : population totale + résidences secondaires).

ORGANISATION

En tant que structure publique, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

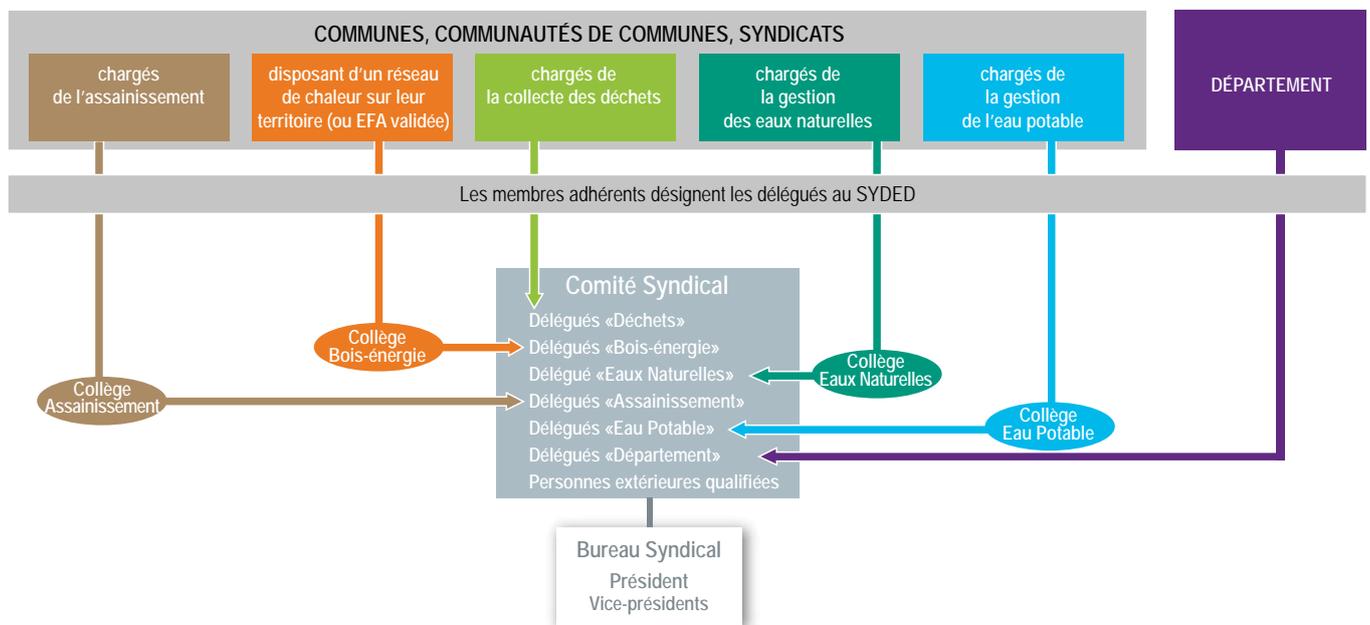
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

Effectif moyen en 2018 : 303 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, projets et énergies renouvelables, communication, qualité/environnement, déchets). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

1 emploi pour
594 habitants



MOYENS MATÉRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou assimilés (gravats),
- 15 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

ÉQUIPEMENTS MOBILES

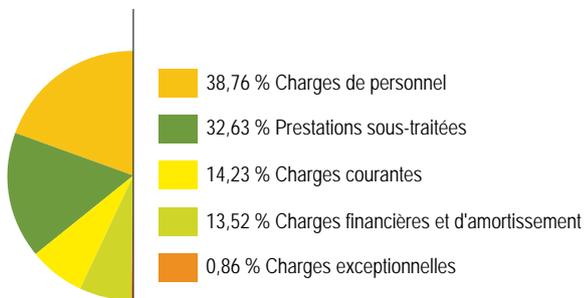
- 1 tracteur routier et 2 semi-remorques,
- 20 camions polybennes,
- 9 remorques PL,
- 32 engins (manutention, excavation, chargement, compactage),
- 4 broyeurs et 2 cribles (végétaux + bois),
- 56 véhicules légers,
- 250 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

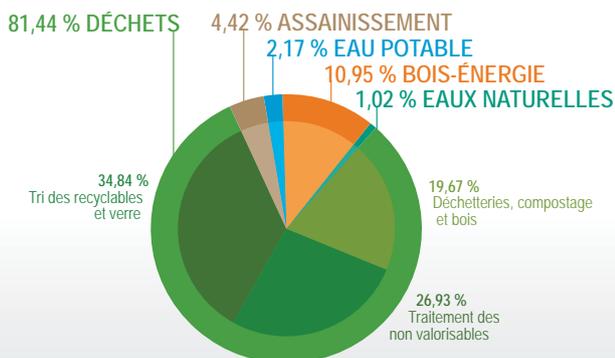
Le SYDED dispose de 5 budgets distincts ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 29 920 752 €

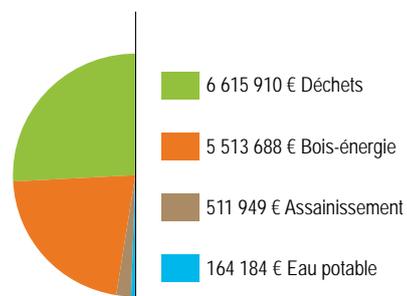


Répartition des dépenses par budget et par activité :

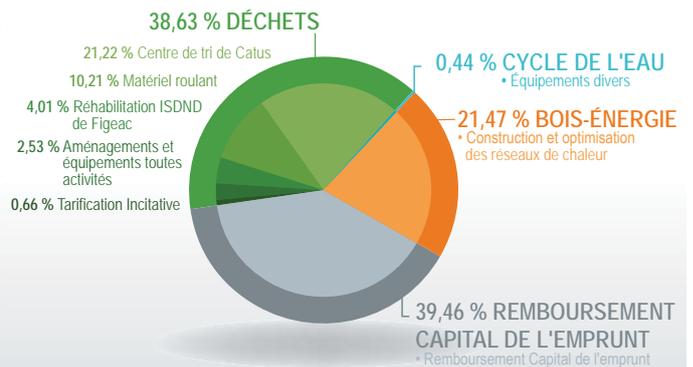


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 12 805 731 €



Répartition des dépenses réelles : 8 331 817 €



RECETTES : 33 124 831 €

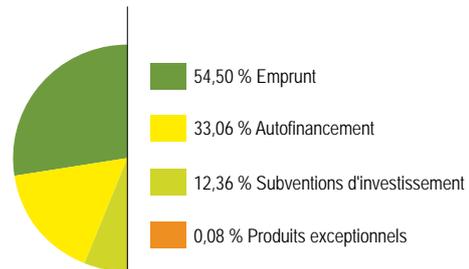


Excédent 2018 : 3 204 079 €

dont 47 925 € de déficit réel 2018

et 3 252 004 € d'excédent reporté 2017, soit : 2 229 521 € Budget Déchets,
 584 112 € Budget Eau Potable,
 328 639 € Budget Assainissement,
 59 347 € Budget Eaux Naturelles,
 50 385 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT



La durée d'extinction de la dette (23,02 millions d'euros) est de 20 ans (2038).

Le SYDED possède un taux d'endettement faible : 6,36 % des recettes réelles de fonctionnement (13,92 % remboursement du prêt relais pour le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste inclus).

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 142 537 tonnes de déchets, dont :

- 40 654 tonnes de recyclables
- 40 257 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 61 626 tonnes d'apports en déchetteries

Le projet de modernisation du centre de tri de Catus a été retenu par Citeo pour devenir "centre de tri démonstrateur national en milieu rural". La construction de cette nouvelle usine qui permettra d'effectuer un tri poussé des plastiques de 15 000 tonnes de déchets ménagers recyclables par an a démarré en juin 2018 et s'achèvera fin 2019. L'investissement nécessaire se porte à 11 M€, subventionné à 35 %.



Lauréat 2014 "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage", le SYDED a clos son programme en 2018. Il poursuit néanmoins ses actions et son engagement dans la voie de l'Économie Circulaire.



À la demande de ses collectivités adhérentes, le SYDED a porté la révision du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. 17 actions réparties en 9 axes prioritaires ont été planifiées. Ce plan d'action a été défini de manière à :

- être cohérent avec le plan national de prévention des déchets 2014-2020,
- prendre en compte les gisements et les cibles prioritaires identifiés lors de l'état des lieux du territoire,
- répondre à l'objectif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire du SYDED de 5 % en kg/hab en 2025.

L'une des actions phares, pour permettre au territoire d'atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixé sera le **déploiement de la tarification incitative**. En 2018, l'étude de faisabilité préalable à l'instauration d'une tarification incitative lancée par le SYDED a permis à la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, aux Communautés de communes du Grand Figeac et de la Vallée du Lot et du Vignoble ainsi qu'au SICTOM des Marches du Sud Quercy d'être lauréat de l'appel à projets « Tarification Incitative » de l'Ademe pour aller vers la mise en place d'une redevance incitative. Devant l'intérêt généré, le SYDED a organisé un colloque à l'attention des élus et des techniciens du territoire. Les 200 participants ont pu bénéficier de témoignages variés de 4 collectivités, de l'Ademe et de Citeo afin de mieux appréhender les écueils à éviter et les solutions mises en place pour répondre à des problématiques concrètes : impacts fiscaux ou sur le prix du service, dépôts sauvages, gestion des zones touristiques...



BOIS ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère 15 réseaux, avec 1 362 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente 2 126 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année.

L'enquête réalisée auprès des usagers a fait apparaître un taux de satisfaction supérieur à 91 %

Optimisation et mise aux normes des réseaux de chaleur

Les filtres sur les rejets des fumées des chaufferies de Catus et Sousceyrac avaient été posés en 2017. Ceux de Cajarc, Biars, Figeac (Nayrac) et St-Germain du Bel Air seront installés en 2019.

La mise en place des équipements de débit variable s'est poursuivie en 2018. Elle sera terminée en 2019.

Les premiers résultats ont été constatés sur le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival avec une baisse de 40 % de la consommation d'électricité. Pour s'adapter aux évolutions techniques des modes de communication et à la croissance du nombre d'abonnés des réseaux de chaleur existants et à venir, le logiciel de supervision PCWIN a été remplacé.

Pour simplifier le traitement des données et mettre en place la mensualisation, le logiciel de facturation a également été renouvelé.

Nouveaux réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de Nuzéjols a été repris à la demande de la commune en septembre 2018.

Le réseau de chaleur de Capdenac-Gare a été mis en service en octobre 2018.

Les études de réalisation du réseau de chaleur de Figeac-ville se poursuivent. Les travaux débuteront début 2020.

EAU POTABLE

Assistance technique

Environ 50 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2018 auprès des 31 collectivités membres. 36 collectivités bénéficient de l'assistance à la gestion du service public.

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'exploitation des captages et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 229 080 m³ d'eau vendus.

Les études d'avant-projet ont été poursuivies pour déterminer une solution de lutte contre la turbidité de la ressource de Cajarc.

Les investigations et la meilleure connaissance de l'aire d'alimentation de la production de Fontpolémie ont permis de déceler l'origine de la contamination bactériologique chronique et irrégulière et d'entrevoir une amélioration de la qualité de l'eau brute avec une adaptation des pratiques locales. Des études de projet ont été menées pour définir un niveau de traitement adapté à cette dégradation, mais aussi aux enjeux quantitatifs de la zone.

La réalimentation en eau potable de la commune de Caillac à partir du syndicat d'Espère Mercuès a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage syndicale et maîtrise d'œuvre du SYDED.

ASSAINISSEMENT

Appui technique à l'exploitation des systèmes d'assainissement collectif

460 interventions ont été réalisées sur 196 stations de traitement des eaux usées du département.

Assistance aux projets d'assainissement collectif

36 opérations d'assainissement sont suivies au 31 décembre 2018.

Assistance à la gestion des services publics d'assainissement collectif

9 contrats de Délégation de Service Public (DSP) ont été suivis.

79 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2018 (RPQS) ont été produits et les données transmises sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations de traitement des eaux usées

10 018 tonnes de boues ont été traitées en 2018, principalement en compostage et épandage, pour 53 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

Les 7 Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) adhérent au SYDED au 31 décembre 2018 et regroupent 320 communes lotoises et 6 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.



EAUX NATURELLES



Connaissance des milieux aquatiques

989 prélèvements d'eau ont été réalisés pour un peu plus de 25 700 résultats d'analyses.

Gestion des eaux de baignade

Une nouvelle étude "**animation et suivi des profils de baignade**" a été validée et financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, avec 8 profils à actualiser.

L'analyse de l'épisode de pollution microbiologique des eaux de baignade de Douelle a permis de retrouver une bonne qualité de l'eau et d'éviter le déclassement de cette baignade.

En matière de communication :

- amélioration des communiqués rivières,
- accroissement de la diffusion du mail quotidien.

Suivis spécifiques

- sur Figeac, suivi de juin à septembre de l'impact en temps sec du système d'assainissement de cette collectivité,
- à Lamothe-Fénelon, en partenariat avec le SMPVD (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) poursuite de l'évaluation de l'effet sur le milieu aquatique de la mise en dérivation du plan d'eau.

Activités "EAU POTABLE"

AVANT-PROPOS

Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.

Compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte variabilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement de l'État en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, le SYDED exerce la compétence "Eau Potable" à différents niveaux : une assistance technique mutualisée apportée aux collectivités d'une part et d'autre part un volet plus "opérationnel" dans le domaine de la production d'eau et de la création de réseaux de réalimentation.

Par ailleurs, consécutivement au vote de la loi NOTRe et afin d'offrir un nouveau service aux collectivités demandeuses et aux intercommunalités, le Comité syndical a modifié les statuts du SYDED afin d'envisager l'élargissement de la compétence "Eau Potable" à la distribution et permettre d'anticiper au mieux la perte de cette compétence pour les communes en 2020 et la disparition de certains syndicats.

2018 est la première année complète de fonctionnement du Service Eau qui regroupe les cellules "assainissement", "eaux naturelles" et "eau potable".

CONTEXTE

Organisation territoriale : 95 collectivités publiques assurent le service d'eau potable et desservent environ 113 000 abonnés :

- 35 syndicats regroupent 256 communes pour environ 67 000 abonnés,
- 60 communes pour environ 46 000 abonnés.

Gestion du service public de l'eau potable :

- 6 syndicats et 47 communes gèrent leur service en régie (44 000 abonnés) soit 39 % des abonnés,
- 29 syndicats et 13 communes ont délégué leur service public d'eau potable (69 000 abonnés) soit 61 % des abonnés.

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 30 à 10 800 abonnés. Les 15 services les plus importants (> 2 000 abonnés) desservent 59 % des abonnés tandis que les 48 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotois.

Les réseaux d'eau potable :

- environ 9 100 km de réseaux (allant de 3 à 980 km suivant les collectivités), soit 12 abonnés au kilomètre en moyenne,
- rendement primaire de 67 %.

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante, mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres... Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...).

Isolés, de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non-conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent, par des ventes en gros, d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m³ d'eau potable* oscille entre 0,84 € et 2,95 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 2,03 € HT/m³.

* Source : Étude sur le prix de l'eau 2015 - Département du Lot

ANIMATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale, le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quelle que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau potable.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma départemental AEP (Adduction en Eau Potable) prévoit la desserte en eau des Lotois à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux :

Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices et productrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...).
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices et productrices d'eau (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...).

L'adhésion à cette mission est gratuite.

ADHÉSIONS

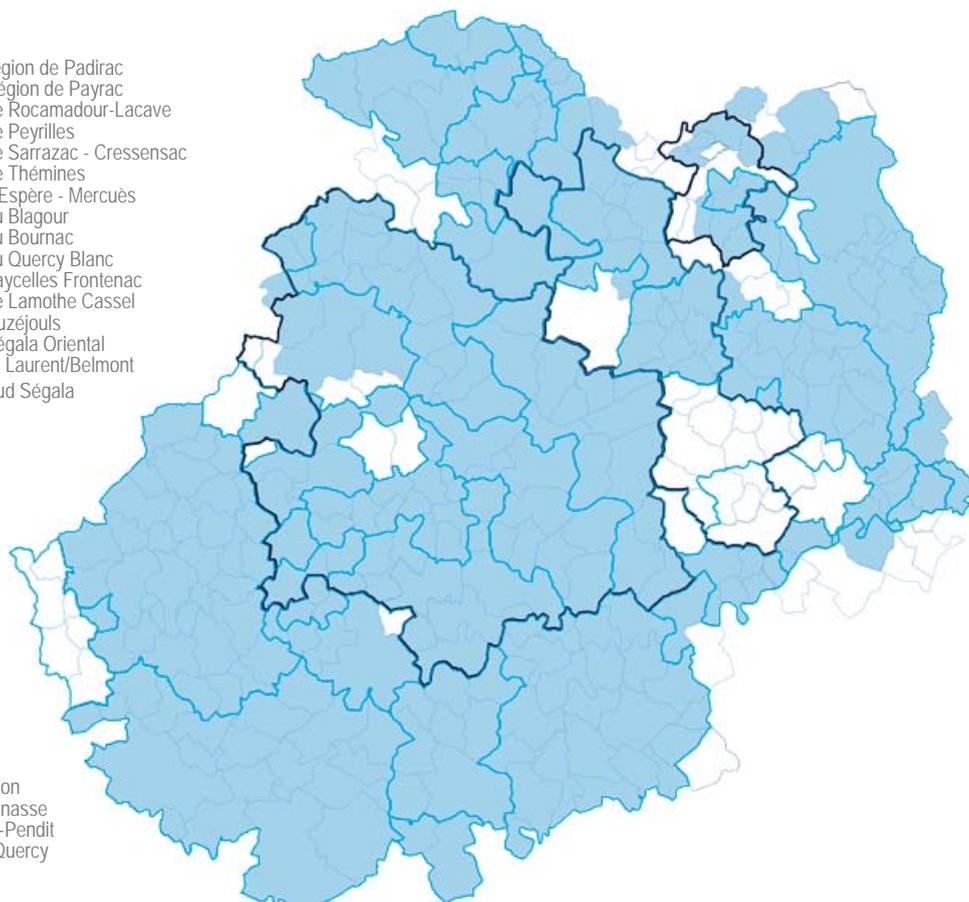
Au 31/12/2018, 64 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau Potable" (environ 100 000 abonnés, soit 88 % des abonnés lotois).

Syndicats :

- Syndicat Mixte de la Bouriane
- Syndicat Mixte Bretenoux - St-Céré
- Syndicat Mixte de la réalimentation en eau potable du Limargue
- Syndicat des Eaux du Doux
- AQUARESO
- SIEA Alvernac-Montvalent
- SIAEP de Belfort du Quercy - Montdoumerc
- SIAEP de Capdenac
- SIAEP Causse Sud Gramat
- SIAEP Causse de Gréalou
- SAEP Felzins Lentillac
- SIAEP de Francouès
- SIAEP de la Pescalerie
- SIAEP de l'Iffernet
- SIAEP de Martel
- SIAEP Moyenne Vallée Dordogne
- SAEP Région de Padirac
- SIAEP Région de Payrac
- SIAEP de Rocamadour-Lacave
- SIAEP de Peyrilles
- SIAEP de Sarrazac - Cressensac
- SIAEP de Thémines
- SIAEP d'Espère - Mercuès
- SIAEP du Blagour
- SIAEP du Bournac
- SIAEP du Quercy Blanc
- SIAEP Faycelles Frontenac
- SIAEP de Lamothe Cassel
- SIAEP Nuzéjols
- SIAEP Ségala Oriental
- SIAEP St Laurent/Belmont
- SIAEP Sud Ségala

Communes :

- Anglars-Nozac
- Bagnac sur Célé
- Bétaille
- Biars-sur-Cère
- Bouyssou (Le)
- Bretenoux
- Cahors
- Cahus
- Cajarc
- Capdenac-Gare
- Catus
- Dégagnac
- Douelle
- Estal
- Figeac
- Floirac
- Gagnac-sur-Cère
- Gourdon
- Lavergne
- Leyme
- Parnac
- Payrignac
- Pradines
- Saint-Céré
- Saint-Cirq-Madelon
- Saint-Jean-Lespinasse
- Saint-Vincent-du-Pendit
- Sousceyrac-en-Quercy
- Teyssieu
- Vayrac
- Vigan (Le)
- Vignac-en-Quercy (Le)
- Vire-sur-Lot



INTERVENTIONS

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séance de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.

Mises à jour régulières de l'extranet : espace "adhérents" du site internet du SYDED réservé aux élus.



ASSISTANCE À PROJETS

PRINCIPE

Les adhérents qui le souhaitent peuvent avoir recours au SYDED comme à un service technique mutualisé (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage), avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les différentes missions d'assistance technique (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseaux, renforcement...).

Mission 1bis - Assistance technique

- ◆ Assistance à projets (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

Participation variable à 5 tranches, applicable sur le montant du projet dégressif en fonction du montant du projet selon la grille suivante :

	Montant estimatif du projet (€ HT)				
	≤ 30 000	> 30 000 et ≤ 150 000	> 150 000 et ≤ 500 000	> 500 000 et ≤ 1 000 000	> 1 000 000
% appliqué	9,0 %	8,0 %	6,5 %	5,5 %	4,5 %

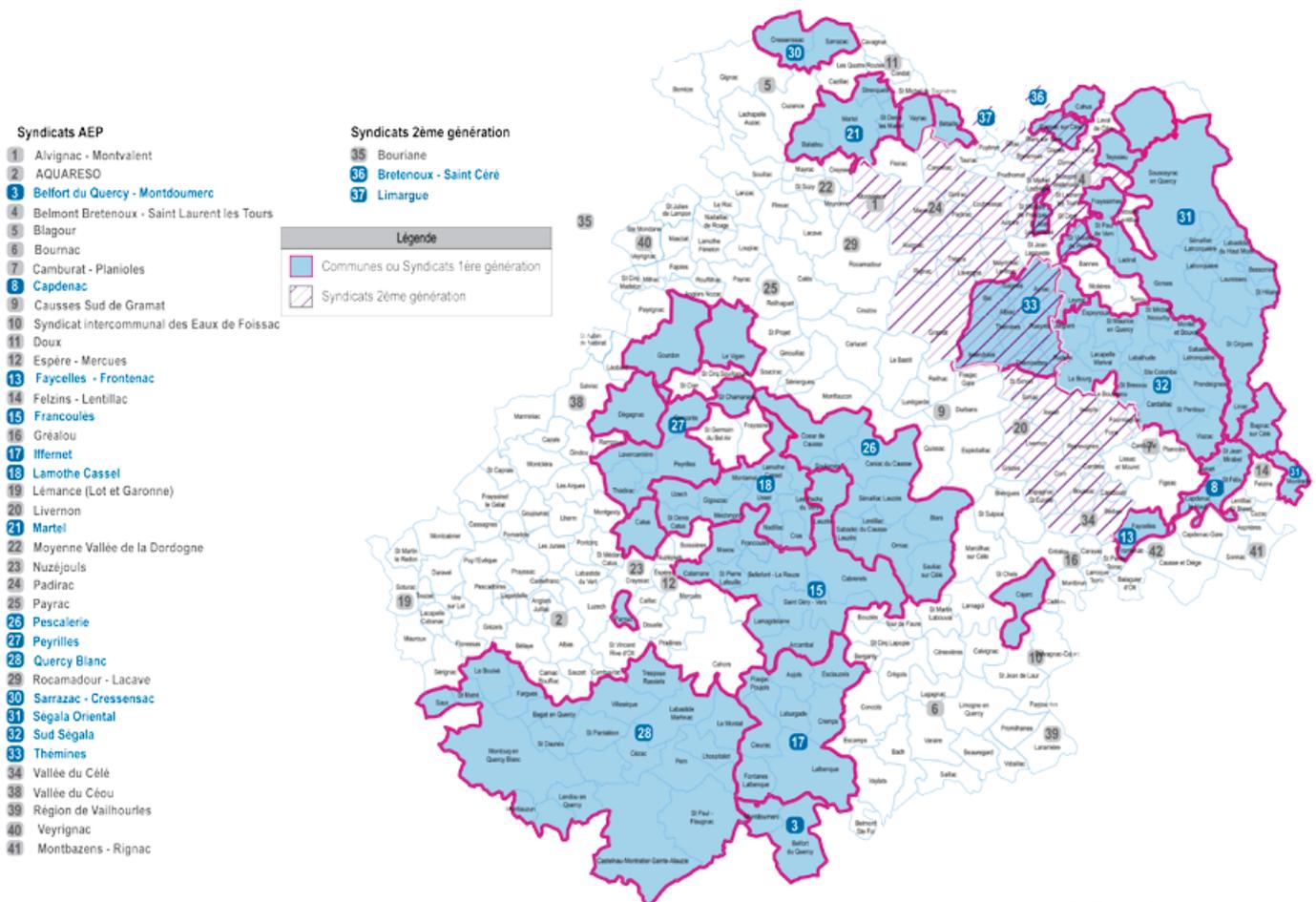
Maitrise d'œuvre ▶

Assistance à maîtrise d'ouvrage ▶

500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).

ADHÉSIONS

Au 31/12/2018, 31 collectivités adhèrent pour la mission assistance à projets (environ 41 500 abonnés, soit 37 % des abonnés lotois).



SIAEP IFFERNET

- Aménagement du captage du Tréboulou
- Suivi d'un marché à bons de commande 2015-2018
- Création d'une station de reprise et renforcement de réseaux consécutif à l'abandon de la ressource de Loubéjac
- Réhabilitation du local de l'usine de production de l'Iffernet
- Suivi d'un marché à bons de commande 2018-2020
- Renouvellement de réseau Flaujac Poujols Vayrols
- Renforcement conduite principale et DN 250 mm

SIAEP FRANCOULÈS

- Suivi du marché à bons de commande 2016-2018
- Optimisation de la sectorisation
- Mise en place de sondes dans les réservoirs
- Renouvellement des réseaux St Cernin Bourg et Valroufié Constant
- Renouvellement du refoulement de Font Polémie

COMMUNE DE LEYME

- Mise en place d'une unité de reminéralisation de l'eau
- Mise en place DUP PPC

SIAEP PEYRILLES

- Suivi du marché à bons de commande 2015-2017
- Renouvellement 950 ml F100 Peyrilles

COMMUNE DE GOURDON

- Réfection des réservoirs du Bourg Bas
- Renouvellement de réseau

SIAEP QUERCY BLANC

- Renouvellement et renforcement de réseaux sur plusieurs communes du syndicat (10 815 ml)
- Renouvellement réseaux 3 secteurs
- Renouvellement des réseaux en commun avec l'assainissement sur la commune de Villesèque
- Réhabilitation de réseaux 2017
- Suivi du marché à bons de commande 2017-2019
- Renouvellement Trespoux Rassiels - Bournaguet

SIAEP SEGALA ORIENTAL

- Mise aux normes de l'unité de production du Tolermé
- Extension du réseau Ladirat « Lascépèdes »
- Renforcement Lacabroulie – Phase 1

SIAEP DES EAUX DE LA PESCALERIE

- Renouvellement de réseaux suite au plan d'action
- Étude de la réfection du réservoir de Doménac

SIAEP SUD SÉGALA

- Travaux divers sur devis 2017 et 2018
- Unité de production Longuecoste - mise aux normes du traitement

COMMUNE DE BÉTAILLE

- Interconnexion Bétaille / Vayrac

SIAEP THÉMINES

- Travaux divers 2017
- Aynac Borie Grande renouvellement de réseaux
- Mise en conformité des ressources d'Aynac
- Réhabilitation du réservoir de Saignes

SIAEP FAYCELLES FRONTENAC

- Élaboration du plan d'alerte
- Réhabilitation du réservoir de Faycelles

SIAEP DE CAPDENAC

- Interconnexion entre le syndicat et la commune de Capdenac-Gare
- Refoulement du Bousquet

SIAEP DE LAMOTHE CASSEL

- Renouvellement de réseaux suite au plan d'action

COMMUNE DE TEYSSIEU

- Unité de chloration au réservoir de Lapale
- Étanchéité deux réservoirs communaux
- Elaboration du dossier EDCH et du plan d'alerte

SIAEP ESPÈRE MERCUÈS

- Interconnexion avec la commune de Caillac

COMMUNE DE SAINT VINCENT DU PENDIT

- Extension de réseau vers L-D Le Foyt

SM LIMARGUE

- Interconnexion SIAEP Thémines – renouvellement de réseau

SIAEP MARTEL

- Réalimentation du Causse de Martel

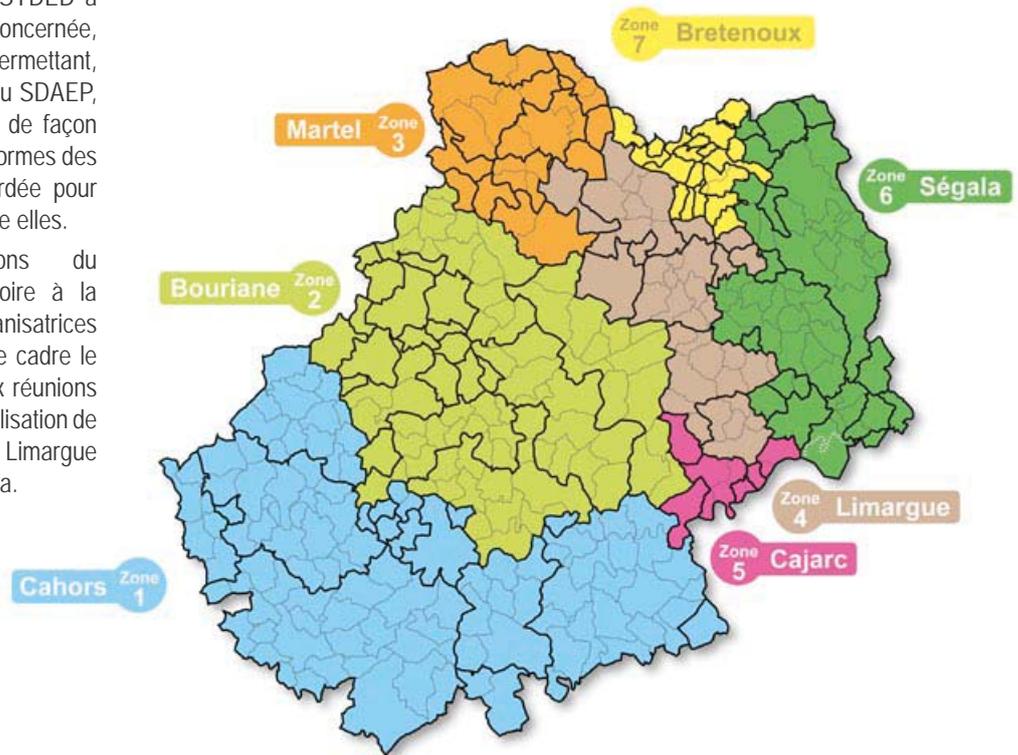
SYDED CAJARC - LANDENOUIZE

- Construction usine ultra-filtration de Landenouze

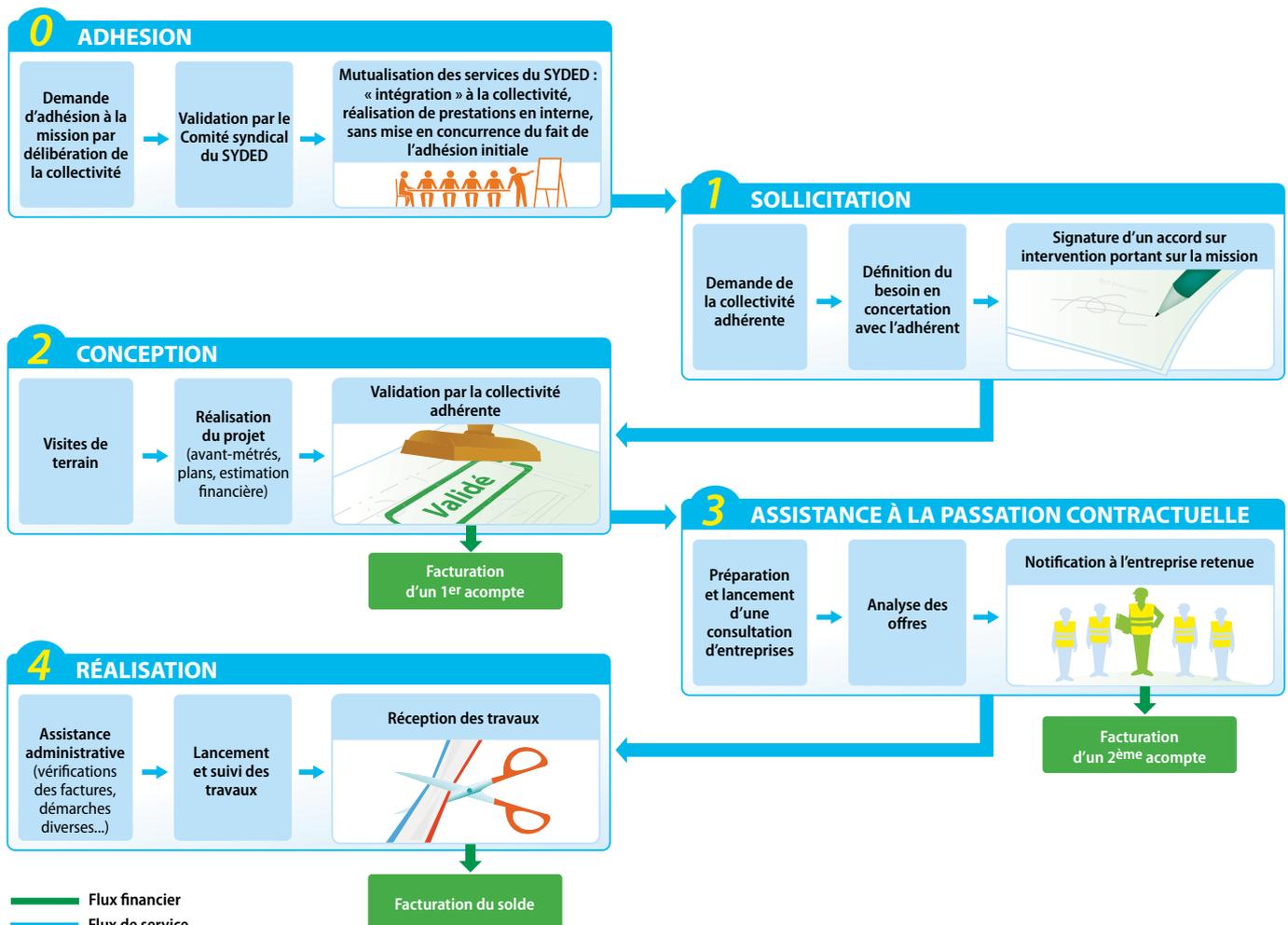
DEPARTEMENT DU LOT

• Révision du Schéma Départemental (SDAEP) en 2016 pour le compte du Département : dans ce cadre, le SYDED a étudié, pour chaque collectivité concernée, des scénarios d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au SDAEP, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée. L'étude de la mise aux normes des captages existants est aussi abordée pour pouvoir comparer les solutions entre elles.

• Déclinaison des orientations du SDAEP sur l'ensemble du territoire à la demande des collectivités organisatrices du service d'eau potable : dans ce cadre le SYDED a notamment participé aux réunions techniques nécessaires à la matérialisation de l'interconnexion entre le syndicat du Limargue et l'ouest du syndicat du Sud Ségala.



LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



ASSISTANCE À LA GESTION DU SERVICE

PRINCIPE

Les adhérents peuvent avoir recours au SYDED comme service technique mutualisé en matière d'assistance à la gestion des services publics, avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED accompagne depuis juillet 2013 les collectivités en leur apportant une assistance à la Gestion de Service Public ainsi qu'une assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public (RPOS, visites, expertises, conseils, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier).

Assistance à la gestion de service

- ▶ **Gestion Service Public**
500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).
- ▶ **Délégation Service Public**
8 000 € HT par prestation de renouvellement.

ADHÉSIONS

Au 31/12/2018, 36 collectivités adhèrent pour la mission assistance à la gestion du service public (environ 51 500 abonnés, soit 46 % des abonnés lotois et 74 % des abonnés en délégation).

Syndicats AEP

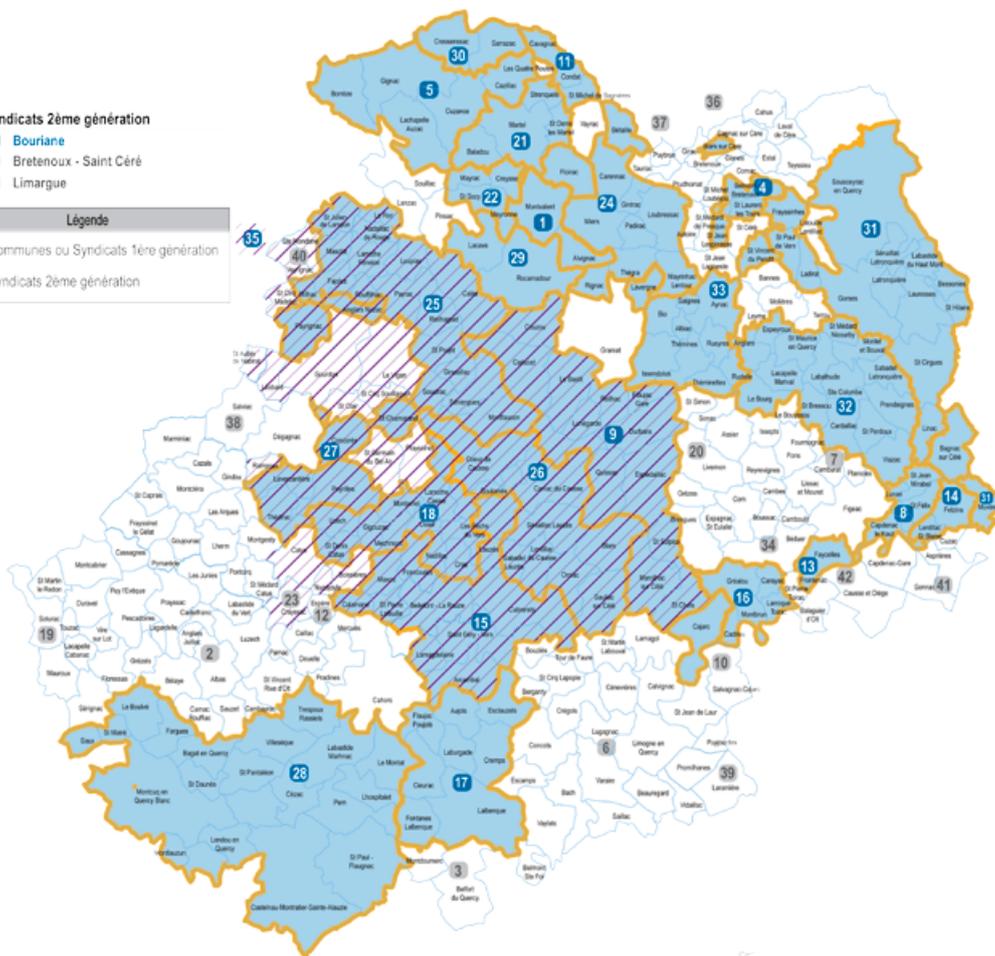
- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Syndicat intercommunal des Eaux de Foissac
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercuès
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Iffernat
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjouls
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Prescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémènes
- 34 Vallée du Célé
- 35 Vallée du Céou
- 36 Région de Vailhourles
- 40 Veyrignac
- 41 Montbazens - Rignac

Syndicats 2ème génération

- 35 Bouriane
- 36 Bretenoux - Saint Céré
- 37 Limargue

Légende

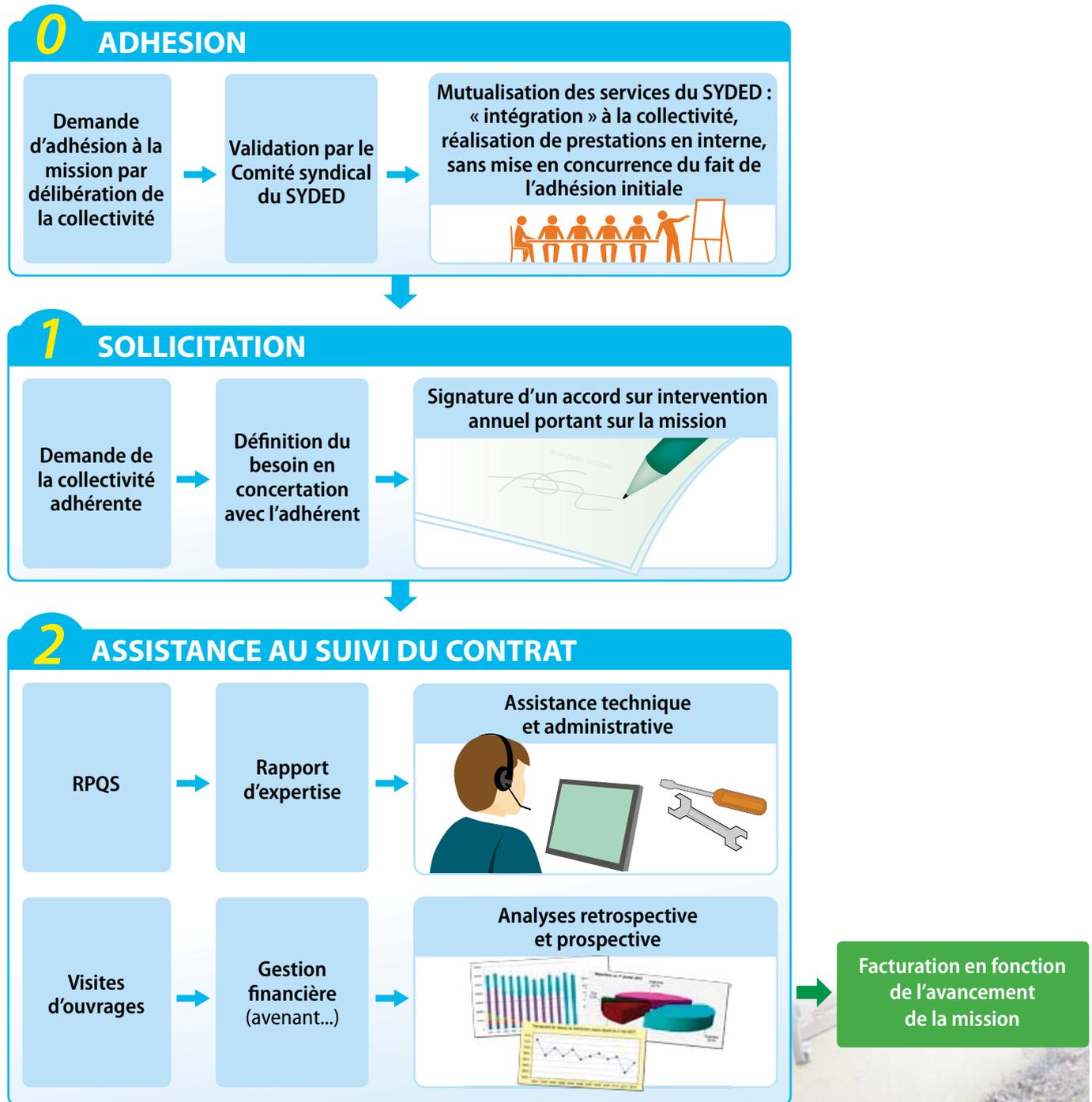
- Communes ou Syndicats 1ère génération
- ▨ Syndicats 2ème génération



INTERVENTIONS

- 35 Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), 32 visites d'ouvrages et 21 rapports d'expertise réalisés.
- Aucun contrat de Délégation de Service Public (DSP) renouvelé en 2018.

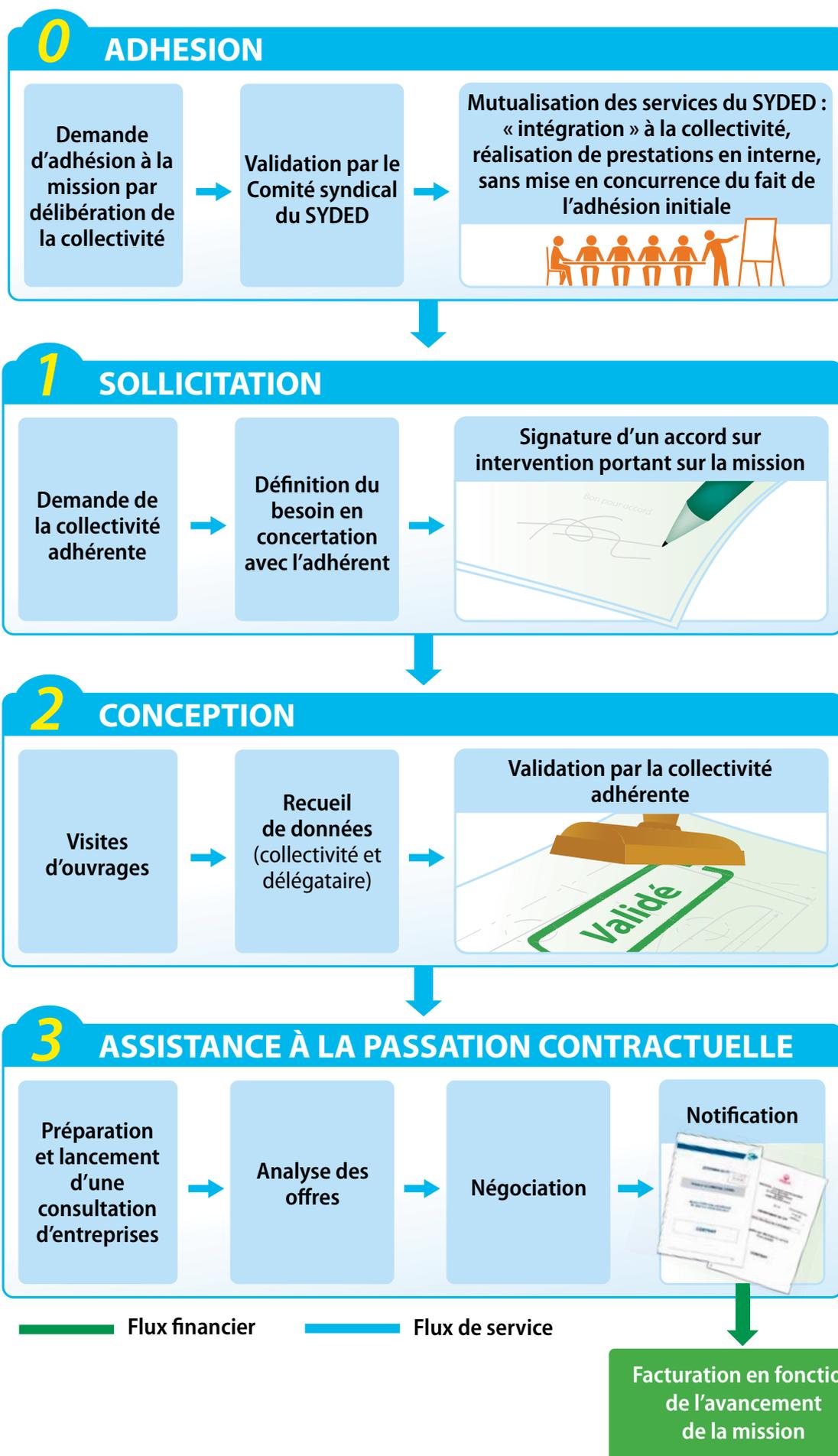
LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION GSP



— Flux financier — Flux de service



■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DSP



MISSION OPÉRATIONNELLE

PRINCIPE

Depuis 2011, le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent. Ces dernières assurent quant à elles, la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du "stockage" de l'eau potable dans un réservoir (château d'eau). Cependant, d'autres situations particulières peuvent exister.

Depuis fin 2015, le SYDED peut se charger de la distribution.

LES ENJEUX

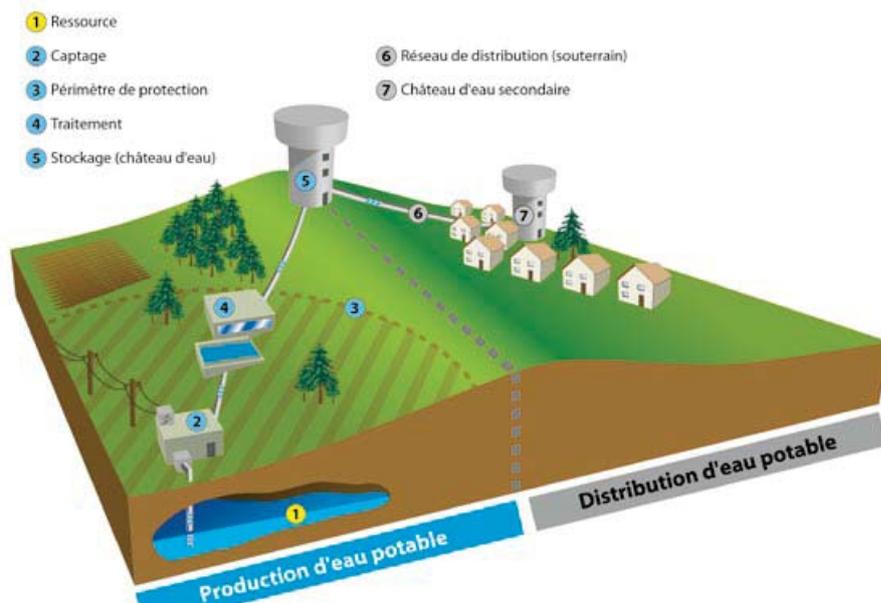
Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en termes d'approvisionnement :

- sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

Mettre en œuvre une solidarité départementale :

- sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource "eau" équivalent,
- sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.



ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Mission 2 - Opérationnelle

- ◆ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ◆ Création des captages et des ouvrages de production
- ◆ Gestion des ouvrages de production et de distribution (directe ou déléguée)
- ◆ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif défini en fonction du volume d'eau vendu (m³), des investissements réalisés et des coûts d'exploitation des équipements.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production, distribution et sécurisation. Il prend alors à sa charge les équipements, s'engage à produire et distribuer une eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", le SYDED souhaite avant tout rendre possibles la réalimentation et l'interconnexion de collectivités. Ceci permettra, *in fine*, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.

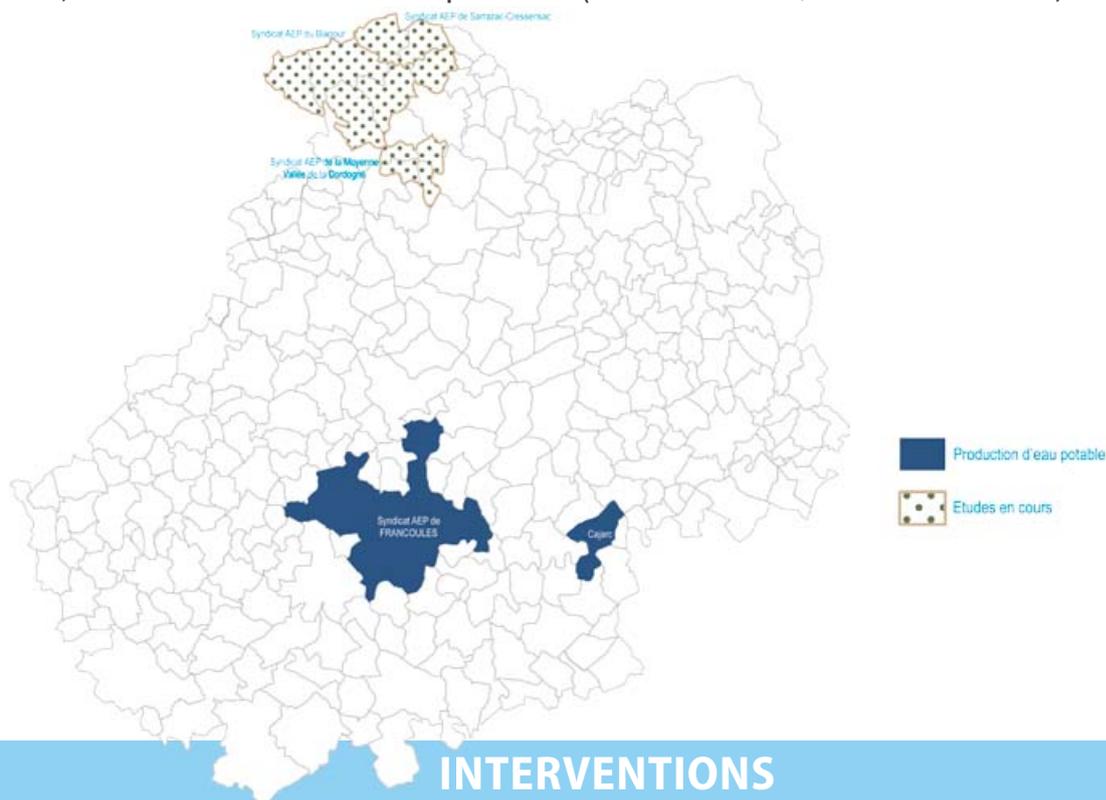
Suite au vote de la loi NOTRe, certaines collectivités adhérentes ont sollicité le SYDED pour étudier la possibilité de lui confier l'ensemble de la compétence "eau potable". Pour ce faire, la compétence a été élargie à la distribution. Désormais le SYDED peut gérer les équipements de distribution comme les abonnés et donc proposer une solution de gestion globale. Dans ce cas, les collectivités décident de transférer la totalité de leurs obligations sur la compétence "Eau Potable".

En gérant la partie "distribution", le SYDED souhaite proposer une gestion optimisée à une échelle pertinente afin d'organiser un service d'exploitation mutualisé et doté de moyens satisfaisants pour mener à bien les missions associées à la compétence. En outre, le SYDED souhaite également homogénéiser les pratiques liées à la gestion patrimoniale des infrastructures afin de pérenniser sereinement le fonctionnement de demain à un coût mutualisé, maîtrisé dans sa masse et son évolution.



ADHÉSIONS

Au 31/12/2018, 5 collectivités adhèrent à la mission opérationnelle (environ 8 400 abonnés, soit 7 % des abonnés lotois).



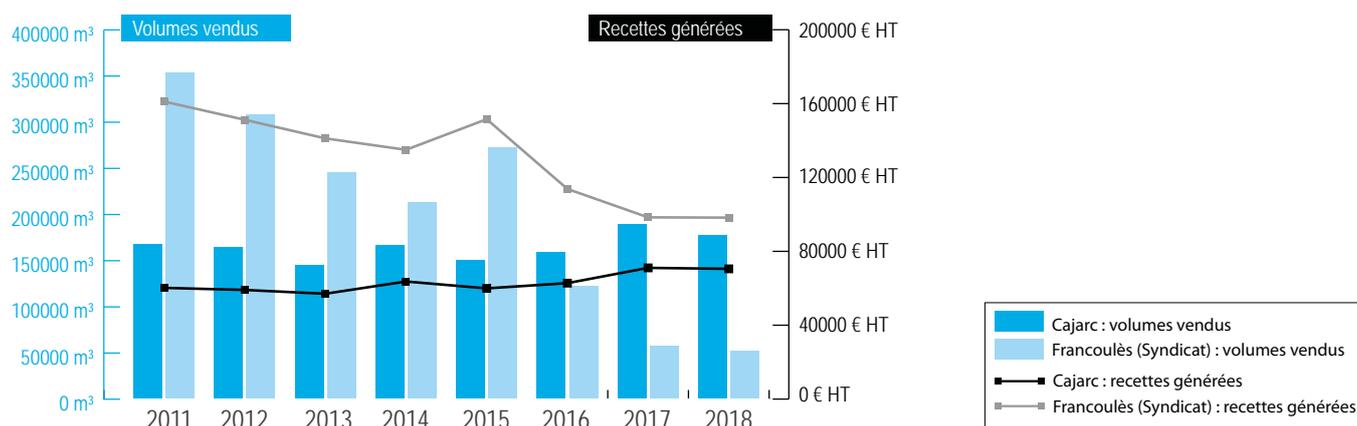
INTERVENTIONS

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoules comprend :

- 3 stations de pompage,
- 4 335 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 229 080 m³.

La population desservie par les adhérents représente 4 549 abonnés soit environ 7 000 habitants.

Évolution comparée des volumes vendus aux adhérents et des recettes de vente d'eau



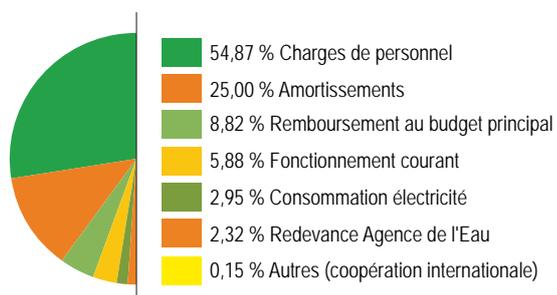
Les volumes vendus diminuent par rapport à 2017. Cette baisse s'explique par des arrêts de la production de Francoules au court de l'année liés à la turbidité ainsi que par des non-conformités bactériologiques.

À la demande de la commune de Caillac, le SYDED a réalisé une étude de sécurisation/interconnexion sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone. En conséquence, la commune de Caillac a adhéré au SIAEP d'Espère Mercuès qui s'est positionné en tant que porteur du projet avec l'appui technique du SYDED pour la réalisation des travaux d'interconnexion.

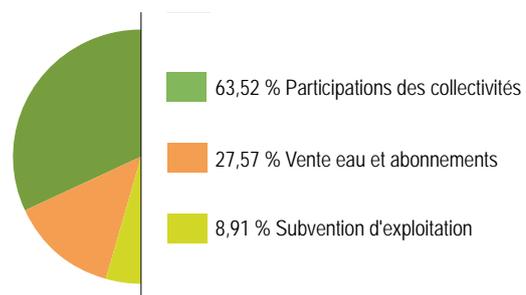
La réalimentation en eau potable du causse de Martel a été relancée par les syndicats de Martel, du Blagour, de Sarrazac Cressensac, de la Moyenne Vallée de la Dordogne, des Eaux du Doux et la commune du Vignon-en-Quercy qui ont signé une convention de maîtrise d'ouvrage partagée pour la réalisation des études de projet. Au vu des problèmes quantitatifs et/ou qualitatifs des ressources en eau au niveau des différentes collectivités, les études préliminaires ont montré la possibilité d'une réalimentation complète du Causse de Martel à partir des ressources des Scourtils et des Scanneaux. Le renforcement de la capacité de pompage au niveau des puits, le renforcement de la capacité de transit entre les différentes collectivités ainsi que l'augmentation du volume de stockage font l'objet de la présente opération qui a vu l'avancée de l'avant-projet en 2018. Le SYDED accompagne les collectivités en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

BILAN FINANCIER GLOBAL

DÉPENSES : 649 478 €



RECETTES : 612 183 €



COMMUNE DE CAJARC

Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1^{er} janvier 2011.

La commune contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de La Combelle.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

Station Landenouze

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – milieux fissurés (karst)

Provenance de l'eau : forage (70 m de profondeur)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 177 234 m³

Volume vendu au délégataire : 177 197 m³

Linéaire de réseau : 4 335 ml

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Paramètres non-conformes
Conformité bactériologique	8	0	/
Conformité physico-chimique	8	4	Episodes de turbidité

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 80/120

Rendement du réseau de production : 99 %

Indice linéaire des pertes : < 0,1 m³/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0

RÉALISATIONS

Station de Landenouze :

- Etudes d'avant-projet pour le traitement de la turbidité au forage de Landenouze.

PROJETS

- Mise en place d'un traitement de la turbidité par ultra-filtration du captage de Landenouze à l'horizon 2021.
- Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité.
- Mise à jour administrative du captage et de la production.
- Mise en place d'un comptage de l'eau motrice chlorée.



TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DU CAUSSE DE SAINT-CHELS

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a réalisé en 2018 un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage a permis de lever certaines incertitudes sur les origines des eaux brutes au niveau des captages de Landenouze (Cajarc) et de Montbrun (syndicat de Gréalou) même si le niveau de connaissance du secteur reste encore faible.

SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le SIAEP contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et Font Polémie.



CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

Station Font Polémie

Date de mise en service : 1960

Capacité nominale : 65 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – nappe

Provenance de l'eau : résurgence karstique (Fontpolémie)

Provenance de l'eau : puits dans aquifère (Boucayrac)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986

Volume prélevé : 52 222 m³

Volume vendu au délégataire : 51 883 m³

Station Valroufié – Belle Font

Non utilisée en 2018

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Paramètres non-conformes
Conformité bactériologique	15	9	Spores
Conformité physico-chimique	15	1	Turbidité

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

RÉALISATIONS

Station de Font Polémie :

- Recherche de l'origine de la contamination par les spores.
- Réfection de la toiture du local de pompage.
- Renouvellement du compresseur de maintien en pression du ballon anti-bélier.

Puits de Boucayrac et lavoir de Fontpolémie :

- Renouvellement de tous les capots d'ouvrages et mise en sécurité.

- Autocontrôle renforcé dans le suivi de la qualité des eaux brutes (43 analyses réalisées en plus du contrôle sanitaire).

Station de Valroufié :

- Travaux de déconnexion et d'abandon de la station de Valroufié – Belle Font (non-retenue au SDAEP) : reste à réaliser soit la démolition soit la rétrocession de l'ouvrage désaffecté.

PROJETS

Station de Font Polémie :

- Mise en place d'un traitement de désinfection contre les spores.
- Remise en état des canalisations d'eau au niveau de la station.
- Étude de l'asservissement du prélèvement aux capacités hydrauliques de la ressource.

Puits de Boucayrac et lavoir de Fontpolémie :

- Mise en place de sondes de mesure dans les ouvrages pour améliorer le pilotage de la production en période d'étiage ou de turbidité.

Station de Valroufié :

- Restitution en 2020 de l'ouvrage désaffecté à la collectivité gestionnaire du service public de l'eau potable.

FOCUS



OPERATION DE REGULATION A PROXIMITE IMMEDIATE DU Puits DE BOUCAYRAC

Dans le cadre de sa mission d'exploitation, le SYDED a constaté une recrudescence de ragondins aux abords immédiats du captage de Boucayrac au printemps 2018. L'eau de ce captage est très sensible aux fluctuations bactériologiques et des spores en particuliers, en lien avec les activités exercées sur l'aire d'alimentation.

La présence de ragondins en grand nombre dans ce contexte contribuait à augmenter la pression bactériologique à proximité du captage, mais aussi l'endommagement de la couche supérieure du sol avec la création de galeries qui fragilisent le pouvoir filtrant de ce sol vis-à-vis des eaux superficielles.

La société de chasse locale a répondu favorablement à la nécessaire demande de régulation. Outre l'efficacité constatée, cette opération a permis de maintenir un équilibre salubre de la préservation, dans l'intérêt général, de la salubrité publique.

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Ces opérations se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot et sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

Destinées aux classes de CM, ces interventions portent sur trois thématiques : les déchets, le compostage et l'eau.

En 2018, une nouvelle animation sur le thème du gaspillage alimentaire a été proposée aux classes de 6^e. Après une phase de test couronnée de succès, elle est désormais accessible à l'ensemble des collèges.

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.



À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 82 visites (soit 1 894 visiteurs)



Animation déchets

→ 56 classes

(soit 1 288 élèves sensibilisés)



Animation eau

→ 51 classes

(soit 1 169 élèves sensibilisés)



Animation compostage

→ 22 classes

(soit 474 élèves sensibilisés)



Animation anti-gaspillage alimentaire

→ 21 classes

(soit 447 élèves sensibilisés)

POUR LE GRAND PUBLIC

Campagne de sensibilisation sur les erreurs de tri

Le thème principal de la communication en 2018 a visé les erreurs de tri les plus graves, qui portent atteinte à la sécurité et aux conditions de travail des agents dans les centres de tri : les aiguilles, le verre, les protections hygiéniques, les restes de repas, les cadavres d'animaux, les vêtements et les déchets poussiéreux.

Pour sensibiliser les usagers à cette problématique et réduire la présence de ces « intrus » parmi les déchets recyclables, une série d'outils et actions a été réalisée tout au long de l'année :

- dossier principal du journal SYnergies de janvier et juillet (voir ci-dessous),
- deux campagnes d'affichage sur les abribus du département (photo ci-contre),
- panneaux amovibles pour les points de collecte présentant ces erreurs de tri,
- panneau déroulant pour stand sur les manifestations,
- parutions sur le site internet et dans les médias locaux,
- série de 6 spots vidéo, notamment pour diffusion dans les cinémas du département, sur les réseaux sociaux et le site internet.



SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite est diffusé dans tous les foyers du territoire.

Le dossier principal des deux numéros a été consacré au thème phare de l'année :

En janvier - "Le tri, après vous, c'est nous ?" : présentation des principales erreurs de tri et de leur impact sur le cadre de travail des agents, ainsi que rappel des consignes avec l'insertion du nouveau Guide du tri,

En juillet - "En vacances, je trie aussi !" : par un ton rédactionnel et une présentation graphique décalés, transmission de messages clés sur le tri et les moyens de réduire les déchets, y compris pendant le temps des loisirs.

Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand/animation/jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Raid urbain, Cahors
- Célé'T, Figeac
- Pique-nique 0 déchet, lac de Montcuq
- Fêtes de la science et de la rivière, Cahors
- Semaine du développement durable
- Semaine de la réduction des déchets
- Salon de l'habitat, Cahors
- Foire exposition, Figeac



Création d'une page Facebook

Pour compléter les canaux de communication, en particulier à l'attention du public plus jeune très attaché aux supports digitaux, cette page Facebook diffuse 2-3 fois par semaine de nouvelles publications en lien avec les actualités du SYDED ou de ses partenaires : animations/stand, événements éco-responsables, articles/points presse, recrutements...



Création d'une signalétique pour les semi-remorques.

Après une phase de test, le SYDED s'est doté de deux semi-remorques, destinées à transférer divers matériaux d'un site à l'autre du territoire (bois issus des végétaux, plaquettes bois pour les chaufferies, déchets recyclables). Leurs parois ont été "habillées" par des visuels mettant en valeur l'environnement du Lot et l'engagement du SYDED pour sa préservation.



Promotion du tri des déchets "hors foyer"

- Prêt de matériel de tri pour les manifestations publiques

Cette démarche de sensibilisation du public au tri au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Pour preuve, l'augmentation significative du nombre de demandes de prêt de matériel de tri de la part des organisateurs, notamment en lien avec le développement des manifestations adhérant à la charte « événement éco-responsable » proposée par le SYDED.



- Création d'une signalétique pour les sites "tourisme 0 déchet"

Pour inciter les gestionnaires de établissements accueillant des vacanciers à mettre en place le tri, une signalétique spécifique a été créée afin d'harmoniser les messages et retrouver une charte graphique commune sur le département. Dans un premier temps, ces supports sont fournis gratuitement : panneau pour les points de collecte, autocollants pour les conteneurs...



POUR DES PUBLICS CIBLES

Guide méthodologique contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

Engagé depuis 2014 dans la problématique du gaspillage alimentaire, le SYDED a souhaité mettre à la disposition des gestionnaires de ce type de restauration sur le département (cantine scolaire, hospitalière, maison de retraite, administration...) un outil qui présente des actions pour agir contre ce phénomène et met en avant des expériences lotaises concrètes.



Guide pratique Déchetteries pour les professionnels

Comme les 29 déchetteries du SYDED sont accessibles aux professionnels, un nouveau document a été créé à leur attention pour clarifier les conditions d'accès, les catégories de déchets acceptés/refusés, ainsi que pour promouvoir les bonnes pratiques à adopter. Cette brochure est remise, à chaque client, en même temps que sa carte individuelle d'accès.



Perspectives pour l'année 2019

- Réaliser la signalétique du circuit de visite du nouveau centre de tri de Catus.
- Mener une campagne de communication générale pour inciter au recyclage du verre.

PRÉVENTION DES RISQUES

L'année 2018 a été une année de structuration de notre démarche qualité, sécurité et environnementale. En effet, dans la perspective d'une certification selon les normes internationales ISO 9001/2015, OHSAS 18001 et ISO 14001/2015, les procédures ont été revues pour assurer une meilleure prise en compte des risques : mise à jour de nos analyses environnementale et prévention des risques, formation des agents aux procédures d'urgence, nombreux audits internes y compris de fournisseurs, contrôle des installations, etc.

SANTÉ - SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

La Délégation Unique du Personnel (DUP) a nommé 4 référents Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Les membres de la DUP se réunissent à minima 4 fois par an sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité. En 2018, la DUP a également été amenée à analyser sur le terrain un accident du travail grave et à étudier la mise en place de la géolocalisation dans les véhicules.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

En 2018, la grille d'identification des risques a évolué afin de mettre en avant les situations dangereuses dont l'impact est différent entre un homme et une femme. Cette mesure découle de l'accord sur l'égalité homme/femme.

Le plan d'action sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir les accidents et les maladies professionnelles, mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

En 2018, des points d'accueil pour les visiteurs regroupant les équipements de protection à leur fournir et les consignes à leur décrire ont été mis en place sur les bases de valorisation des déchets et au siège.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité.

En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres.

En 2018, 68 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique...

ENVIRONNEMENT

Le SYDED a dû traiter 2 accidents environnementaux au cours de l'année 2018 : un incendie dans le silo bois de la chaufferie de Catus et une auto-inflammation de compost à Figeac. Ces accidents, très localisés, ont pu être traités et aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée. Les services de l'État en ont été informés.

13 incidents environnementaux ont également été recensés dont plusieurs déversements accidentels (fuite hydraulique sur engin, renversement de cuve, etc.) ou malveillants de produits au sol. Tous ces incidents ont été circonscrits en interne et ont donné lieu à des actions correctives.

Au niveau administratif, le service Qualité Environnement a œuvré pour l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour le futur centre de tri de déchets ménagers de Catus ainsi que pour l'agrandissement de l'ISDI de Lalbenque. À noter que, conformément aux évolutions réglementaires récentes, ces actions ont nécessité deux enquêtes publiques qui n'ont pas amené de contestations particulières.

Les services de l'État, très actifs, ont, par ailleurs, inspecté 14 ISDI, l'ISDND de Figeac (travaux de réhabilitation de l'ex Centre d'Enfouissement Technique afin de limiter l'impact environnemental) et le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste. Les actions menées pour répondre à différentes demandes de la DREAL s'inscrivent naturellement dans la démarche de certification qui devrait aboutir en 2019.



LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ARS : Agence Régionale de Santé.

Coliforme : le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

Entérobactéries : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

Équilibre calco-carbonique : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogénocarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable : consiste à mettre en liaison de manière réciproque ou non des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

Maître d'Ouvrage : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

N.C. : Non-Conformité analytique au sens du non-respect des valeurs limites sur des paramètres caractéristiques de la qualité de l'eau potable pour la partie production.

NFU : (Formazine Nephelometric Unit) utilisée dans le Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, cette unité mesure la turbidité sous un angle de 90° à une longueur d'onde de 860 nm.

Périmètre de protection : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

SDAEP : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Spores d'anaérobies sulfite réducteurs : les Anaérobies Sulfite Réducteurs (ASR) sont des germes telluriques (présents dans le milieu extérieur : sol, eau, air, etc., et capables d'y résister très longtemps sous forme de spore), présents également dans la flore intestinale de l'homme et des animaux. Ils se développent dans des conditions d'anaérobiose (absence d'oxygène).

Ces spores peuvent survivre dans l'eau beaucoup plus longtemps que les coliformes et sont résistants à la chloration. En cas de détection, une enquête doit être menée sur la distribution d'eau pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger potentiel pour la santé humaine résultant de la présence de microorganismes pathogènes, par exemple des *Cryptosporidium* (note du décret 2001-1220).

Traçage hydrogéologique (Multi) : opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.



SYDED du Lot - Les Matalines 46150 CATUS

Tél. 05 65 21 54 30 - Fax 05 65 21 54 31 - E-mail : accueil@syded-lot.fr - Site Internet : www.syded-lot.fr